

Devenez Technico-Commercial en Agrofouritures

Formation en alternance ouverte en **Apprentissage** et en **Formation Continue**



Cette formation vous prépare en 1 an à devenir technico-commercial en agrofouriture pour les secteurs de la production végétale, production animale et du machinisme. Le CFAA et le CFPPA de Venours peuvent vous faire bénéficier d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation dans l'une des 100 entreprises partenaires du grand ouest

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **UC1** - Participer à la politique commerciale de l'entreprise du secteur des agrofouritures (130 heures)
- **UC2** - Utiliser les techniques de vente et de négociation (130 heures)
- **UC3** - Gestion de l'activité commerciale dans le respect de la réglementation (120h)
- **UC4** - Connaissances techniques, économiques et réglementaires (180h)

Le diplôme est délivré à l'issue de 3 épreuves orales techniques et commerciales

Durée de la formation :

En apprentissage ou en formation continue la formation est dispensée en alternance sur une durée totale de 12 mois : 16 semaines en centre (560h), 36 semaines en entreprise (1085h) et 5 semaines de congés payés. Rythme 35h / semaine

Les voies d'accès au diplôme :

En fonction de vos diplômes et /ou de vos expériences professionnelles, possibilité de Validation des Acquis Académiques (VAA) ou Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un BTS (ACSE, TC, PA), ou avoir le niveau

Être titulaire d'un diplôme de niveau V (Bac +2)

Ou justifier d'une année d'activité professionnelle dans le secteur agricole

Ou de 3 ans de travail à temps plein quelque soit le secteur d'activité

DÉBOUCHÉS

Technico-commercial en agrofouriture pour les secteurs de l'alimentation animale, de la production végétale et du machinisme

Responsable de dépôt

LIEUX DE LA FORMATION

CFPPA de Venours 86480 Rouillé (30km sud-ouest de Poitiers) et au sein de l'entreprise d'accueil

INFORMATIONS PRATIQUES

Hébergement et restauration possibles sur le site de Venours

Nombreux équipements de travail (CDI - CDR - Wifi - labo de langue, etc.) et de loisirs (escalade, musculation, VTT, cinéma, foyer, salle télé, etc.)

Gare ferroviaire à 5 km du CFPPA

STATUT ET RÉMUNÉRATION

Vous disposez d'un contrat de travail durant 1 an et d'une rémunération située entre 64 à 100% du smic, selon votre âge

CONTACTS

Vincent DUNOYER (Coordination)

Nancy COUVIDOUX (secrétariat formation continue) : 05.49.43.95.33

Stéphanie GUITTONNEAU (secrétariat apprentissage) : 05.49.43.95.33

cfppa.venours@educagri.fr